

Votre garantie santé de groupe
FDS ARKEMA MONT
Actifs Tous Collèges

Votre garantie SANTE NR16 au 08/01/2018
(PM 1537209 / CT1006991 / G-670-0001)

Les remboursements exprimés représentent :

- Soit la part du Régime Obligatoire + l'ensemble des parts complémentaires (base et options). Dans ce cas les niveaux de remboursement sont suivis de « (toutes parts) »
- Soit uniquement la part de cette option SANTE NR16

H Hospitalisations		
	Niveau de remboursement	
Chambre particulière avec nuitée	10 € par jour	
O Optique		
	Niveau de remboursement	Observations
Monture	85 €	Limite groupée no 1 : 85 € par année civile
	85 €	Limite groupée no 1 : 85 € par année civile
Verres optique	85 €	Limite groupée no 1 : 85 € par année civile
Lentilles non remboursées par la Sécurité Sociale	85 €	Limite groupée no 1 : 85 € par année civile
Lentilles remboursées par la Sécurité Sociale	85 €	Limite groupée no 1 : 85 € par année civile
D Dentaire		
	Niveau de remboursement	Observations
Prothèse dentaire remboursée par la Sécurité Sociale	670 €	Limite groupée no 2 : 670 € par année civile
Orthodontie remboursée par la Sécurité Sociale	10 % des frais réels Limité à 300 % BR	
Implant dentaire	36 % du PMSS Soit 1 191.96 €	36 % du PMSS Soit 1 191.96 € par année civile
S Services		
	Niveau de remboursement	Observations
Réseau Optistya	Réductions tarifaires et services de qualité auprès des opticiens agréés OPTISTYA	En savoir plus sur ociane.fr
Ociane Assistance	Assistance à domicile et services d'accompagnement	En savoir plus sur ociane.fr
	85 €	Limite groupée no 1 : 85 € par année civile

Veillez trouver ci-dessous :

l'adresse e-mail pour toute demande de devis pour les soins optiques ou dentaires

centredegestion.pau@ocianegroupematmut.fr

Plateforme téléphonique pour tous renseignements **05 57 81 15 15**

Bernard Lacau président du FDS